

CAGNOTTE



Date limite :  
Dimanche 31  
Décembre  
2023

# Nina , seule avec ses 3 enfants obligée de payer la dette de son ex

En 2016 l'ex compagnon de Nina a un accident de voiture. Il est alcoolisé et percute une voiture en face. Il a déjà eu un retrait de permis à cause de l'alcool. Il était censé ne plus boire. Il a trahi Nina qui lui faisait confiance. L'assurance ne veut pas prendre en charge les frais. 7 ans après, alors qu'ils sont séparés depuis 2018, la dette arrive. Nina étant souscripteur du contrat doit payer la dette de son ex compagnon d'un montant de 16 000€, lui ne voulant pas assumer son délit et refusant de payer sa dette. Ce n'est pas Nina qui a commis le délit, mais c'est à elle de payer. Quelle injustice ! Après de nombreux échanges avec l'assurance, elle a réussi à négocier de ne payer que la moitié de la dette soit encore 8000 €. Elle est maintenant seule avec ses trois enfants et doit en plus de ses fins de mois difficiles, payer ces 8000 €. Aidons-la à sortir la tête de l'eau. Merci pour votre générosité, merci pour elle. Merci pour les enfants.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/FfMfiyQf>



*Scannez-moi !*



Cette cagnotte vous est proposée par :

**Anatole Robin**